

## OFFRE D'EMPLOI

### ATSEM / Adjoint technique au service des écoles

**Employeur :** Mairie de La Buisse

**Type de contrat :** CDD **Durée :** 1 an

**Poste à pouvoir :** 1<sup>er</sup> août 2023

**Date limite de candidature :** mercredi 24 juin 2023

#### Descriptif du poste

Au sein de l'établissement scolaire de la Buisse : l'agent apporte une aide technique et éducative à l'enseignante de l'école maternelle et assure l'accueil périscolaire.

#### Missions :

- ⇒ Assister l'équipe enseignante dans les missions pédagogiques et éducatives
- ⇒ Accompagner l'enfant dans l'apprentissage des gestes de la vie quotidienne et des règles de vie en collectivité et scolaire
- ⇒ Veiller à la sécurité physique, morale et affective des enfants
- ⇒ Accompagner et encadrer les enfants pendant le repas, le temps de récréation, les accueils périscolaires
- ⇒ Assurer l'entretien et le nettoyage du matériel pédagogique, des locaux destinés aux enfants

Si le ou la candidate est intéressée, la mission peut être complétée par une mission complémentaire organisée par le MJC de la Buisse qui restera employeur pour la partie qui la concerne. Mission d'encadrement des enfants accueillis en accueil de loisir le mercredi des 36 semaines scolaires de 8h à 18h00.

#### Compétences :

- ⇒ Posture professionnelle éducative
- ⇒ Ponctuel / Discret / A l'écoute des enfants et des autres agents
- ⇒ Capacité d'adaptation
- ⇒ Autonomie
- ⇒ Apprécie le travail en équipe / Savoir communiquer

#### Diplômes requis :

De préférence le CAP Petite Enfance ou B.A.F.A

#### Temps de travail :

Quotité de temps de travail : 55% annualisé pour la partie employeur commune de La Buisse

Horaires périodes scolaires :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis : 7h30 à 12h30.

Quotité de temps de travail avec mission MJC en complément sur 36 mercredi des semaines scolaires : 77% annualisé

**Rémunération :** Rémunération statutaire + régime indemnitaire.

Candidature à transmettre à la Mairie de La Buisse par mail ou par courrier comprenant CV et lettre de motivation avant le 23 juin 2023.